

Objectifs de la formation : Obtenir les compétences nécessaires pour

- Intervenir efficacement face à une situation d'accident
- Être acteur de prévention des risques professionnels dans l'entreprise

Public visé : Toute personne volontaire salariée au sein de l'entreprise

Nombre de stagiaires par session : De 4 à 10 participants

Pré-requis : Aucun pré-requis exigé

Organisation :

- Durée : 14 heures, en présentiel (auquel il convient d'ajouter le temps nécessaire pour traiter les risques spécifiques, le cas échéant)
- Lieu de la formation : dans les locaux de l'entreprise cliente pour une formation intra-entreprise, dans les locaux prévus par l'organisme de formation pour une formation inter-entreprise.

Contenus / Thèmes abordés : Alternance de parties pratiques et théoriques.

- Intervenir face à une situation d'accident du travail :
 - o Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours de l'entreprise
 - o Protéger de façon adaptée
 - o Examiner la victime
 - o Garantir une alerte favorisant l'arrivée des secours adaptés au plus près de la victime
 - o Secourir la victime de manière appropriée
- Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise :
 - o Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
 - o Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
 - o Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

Profil du formateur : Formateur titulaire du certificat de Formateur SST (en cours de validité) depuis plus de 10 ans.

Moyens pédagogiques :

- Méthodes pédagogiques : heuristique (questionnement, échange, brainstorming, ...), démonstrative (exposé participatif, démonstration pratique, ...) et applicative (exercice, mise en situation lors d'accident simulé, ...)
- Supports pédagogiques variés : vidéo, photo, tableau, ...
- Matériel : support powerpoint, plans INRS (plan d'action prévention et plan d'intervention SST), défibrillateur d'apprentissage, mannequins (adulte, enfant et nourrisson), matériels de simulation et d'apprentissage.
- Aide-mémoire INRS : remis à l'ensemble des stagiaires à l'issue de la formation.

Modalités d'évaluation et de suivi :

Une évaluation formative est réalisée en continu pendant la formation afin de s'assurer de la bonne compréhension et de préparer l'évaluation des acquis.

En fin de formation, une évaluation certificative est réalisée par le biais d'une mise en situation, selon la grille de certification des compétences du SST établie par l'INRS.

Un certificat SST est remis aux stagiaires ayant suivi la totalité de la formation et ayant satisfait aux épreuves certificatives. La validité de ce certificat est fixée à 2 ans. La prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'un stage « Maintien et Actualisation des Compétences » tous les 24 mois avec réussite des épreuves certificatives.